

Rôle et missions



Ecrit par ancsep

Mise à jour le mercredi, 13 septembre 2017

Plate forme pour la sécurité sanitaire des aliments

La multiplication de crises récentes ces dernières années a montré la nécessité de rendre notre système de veille et de sécurité sanitaires plus réactif, efficace et uniques où des structures intégrées/des autorités nationales interministérielles de contrôle des aliments impliquant tous les départements concernés pour le:

- Renforcement des systèmes de contrôle, y compris de surveillance des maladies d'origine alimentaire;
- Renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments;
- Évaluations des programmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments en tant que base de l'élaboration de politiques, de plans stratégiques, de lois et règlements; □
- Renforcement des programmes nationaux d'information, éducation et communication.

Cette amélioration passe par la création d'une plate forme de sécurité sanitaire des aliments qui s'appuie sur la veille sanitaire, la surveillance épidémiologique et environnementale, le contrôle sanitaire, la prévention des risques sanitaires et la gestion des crises sanitaires quand elles surviennent à travers les missions suivantes :

1. Rendre indispensable l'évaluation systématique des risques sanitaires d'origine alimentaire dans toute la chaîne alimentaire;
2. Renforcement et unification des mesures de contrôle et de surveillance des aliments;
3. Veille réglementaire et listing des principales réglementations relatives à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments;
4. Réception et gestion des signalements et des notifications des alertes sanitaires et notamment ceux entrant dans le cadre du dispositif des maladies à déclaration obligatoire;
5. Mise en place de procédures d'urgence, par exemple le retrait de produits et la détection, l'investigation et le contrôle des flambées;
6. Coopération et participation de toutes les parties prenantes impliquées dans l'assurance de la sécurité sanitaire des aliments;
7. Développement des synergies entre des laboratoires spécialisés différents à travers la coordination et la collaboration; □
8. Capacité à réagir rapidement aux défis émergents et aux demandes du marché national et international;
9. Information du consommateur; - Encourage la transparence dans les processus de prise de décision et la responsabilisation dans la mise en œuvre;
10. Agir comme interface pour l'industrie alimentaire, les consommateurs, les commerçants et tous

les autres acteurs concernés;

11. Servir d'interface pour l'échange d'informations.

12. Partage des responsabilités et les rôles de chaque institution pour la sécurité sanitaire des aliments .